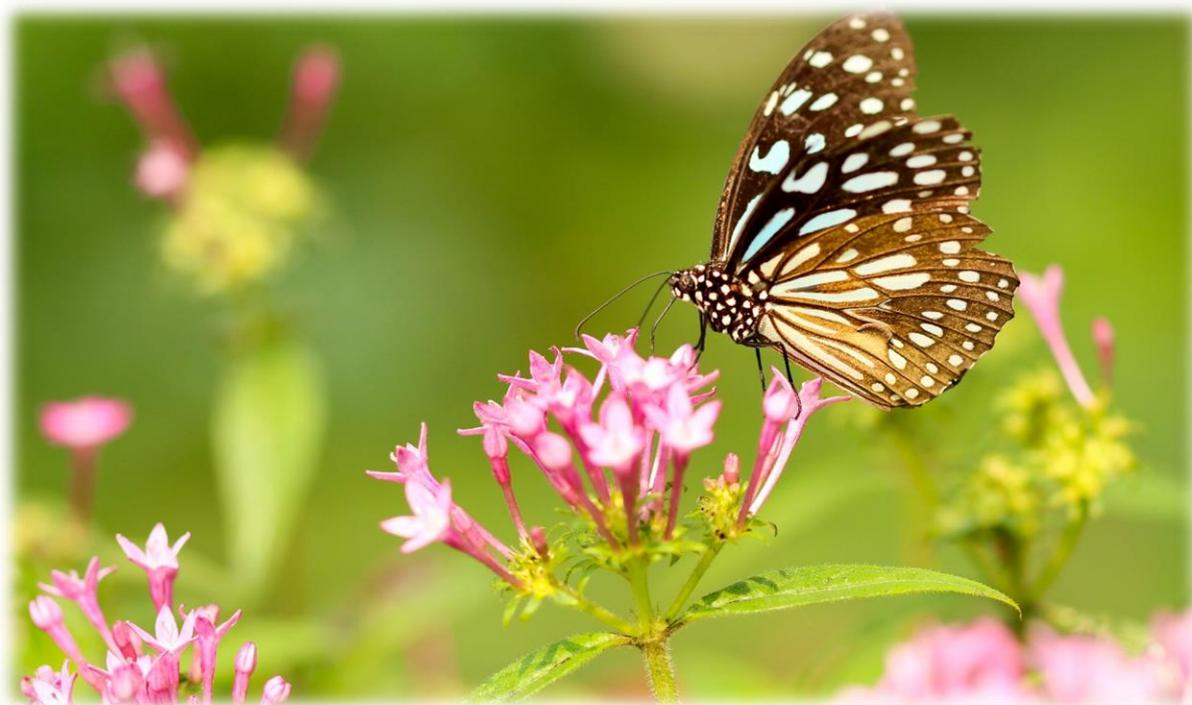


GRANGETTES

BULLETIN COMMUNAL

N°7 – MAI 2023



SOMMAIRE

INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du Syndic	3
Convocation à l'Assemblée communale	4
Comptes 2022 – Bilan – Actifs	5
Comptes 2022 – Bilan – Passifs	7
Comptes 2022 – Récapitulatif comptes de fonctionnement	8
Comptes 2022 – Comptes de fonctionnement	9
Comptes 2022 – Récapitulatif comptes d'investissement	12
Comptes 2022 – Comptes d'investissement	13
Rapport de gestion	14
Approbation des statuts	14

INFORMATIONS DIVERSES – ARTICLES

Chœur Mixte La Cécilienne de Grangettes	15
Grangettes s'anime	16
Pedibus	17
Pro Senectute – Thé dansant	17
CarteCulture	18
Déchets encombrants	19

MEMENTO 20

LE MOT DU SYNDIC

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que le soleil et les températures clémentes font gentiment leur retour, il est temps de vous présenter le résultat de l'année 2022 et de poser notre regard sur l'avenir.

Au mois de mars dernier, Grangettes s'anime a organisé la traditionnelle opération coup de balai. Une vingtaine d'habitants ont participé au ramassage des déchets sur le territoire de la commune. Une fois le travail terminé, tout le monde s'est réuni autour d'un repas offert par la commune en guise de remerciement aux bénévoles présents. Au nom du Conseil communal, je tiens à remercier Dania, Céline et Héloïse pour la mise sur pied de cette action. Aussi, j'adresse un grand merci aux citoyens d'avoir répondu présents à cette initiative.

La société de jeunesse a, quant à elle, organisé sa traditionnelle fête du printemps, la « Spring Party ». Les deux soirées ont rencontré un franc succès, un grand BRAVO aux jeunes pour leur investissement et l'organisation de cette fête.

Les comptes 2022 se présentent sous de bons auspices. En effet, l'année écoulée se termine avec un bénéfice de CHF 146'516.91, ceci grâce à des rentrées d'impôts exceptionnelles sur le plan des mutations et des gains immobiliers. Pour ce qui est des autres postes, les dépenses et revenus prévus au budget ont été globalement bien respectés.

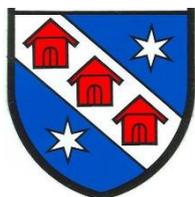
Le projet de la future nouvelle école primaire vous a été présenté en mars dernier. J'espère que ce projet est à la hauteur de vos attentes et vous plaît. Le crédit d'investissement sera voté durant l'assemblée du 11 mai prochain.

Je vous invite à prendre connaissance des informations diffusées dans ce journal et je vous rappelle que le Conseil communal ainsi que le personnel de l'administration sont à votre disposition pour toute question.

En vous remerciant de votre lecture attentive, je m'associe à mes collègues du Conseil communal pour vous souhaiter un agréable printemps.

Christophe Menétrey
Syndic

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE COMMUNALE



Les citoyennes et citoyens de Grangettes
sont convoqués en assemblée communale le

JEUDI 11 MAI 2023 À 20H00 À L'ABRI PC

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 12 décembre 2022. (Publié sur le site internet www.grangettes-pres-romont.ch et disponible au secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Comptes 2022
 - 2.1. Comptes de fonctionnement et comptes d'investissements
 - 2.2. Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation
3. Election d'un nouveau membre à la commission financière
4. Votation relative à la modification de l'art. 27 des statuts de l'Association ABVGN
5. Votation du crédit d'investissement de la nouvelle école
6. Dossier éolien – informations
7. Divers

Les documents relatifs aux points soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouvertures, dix jours avant l'assemblée communale.

Le Conseil communal

COMPTES 2022

COMPTES 2022 – BILAN – ACTIFS

Libellé		Comptes 2022		Comptes 2021	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
10	PATRIMOINE FINANCIER	545 711.69			
100	DISPONIBILITÉS	269 858.09		158 400.44	
1000	CAISSE	955.34		409.14	
1002	BANQUES	268 902.75		157 991.30	
101	CRÉANCES	269 889.70		171 181.39	
1011	COMPTE COURANT ÉTAT			17 782.09	
1012	IMPÔTS À ENCAISSER	265 193.25		148 492.65	
1010	AUTRES DÉBITEURS	4 696.45		4 906.65	
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	5 963.90		9 136.20	
1041	ACTIFS TRANSITOIRES	5 963.90		9 136.20	
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (PF)			40 000.00	
1084	IMMEUBLES			40 000.00	
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1 016 584.22			
1401	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (PA)	796 985.02		333 480.92	
14010.00	ROUTES ET TROTTOIRS	870 240.95		333 480.92	
14010.01	ECLAIRAGE ET SIGNALISATION	294 601.02			
14010.02	ROUTES FORESTIÈRES	31 800.00			
14010.99	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	-399 656.95			

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – BILAN – ACTIFS (SUITE)

Libellé		Comptes 2022		Comptes 2021	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
1403	AUTRE OUVRAGES GÉNIE CIVIL	7 740.00		20 434.30	
14030.00	CIMETIÈRE	21 500.00			
14030.99	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	-13 760.00			
14031.00	ADDUCTION D'EAU			20 434.30	
1404.00	BÂTIMENTS (PA)	188 589.90		3 000.00	
14040.01	RÉNOVATION BÂTIMENT SCOLAIRE	21 596.20			
14040.02	BÂTIMENTS	357 800.40		3 000.00	
14040.99	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	-190 806.70			
1407	INSTALLATIONS EN CONSTRUCTION	5 136.25		3 303.90	
14070.00	NOUVELLE ÉCOLE MASSONNENS	5 136.25		3 303.90	
1429	AUTRES IMMOBILISATIONS	12 013.05		6 332.45	
14290.00	RÉVISION PAL	8 284.50		6 332.45	
14290.99	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	-633.25			
14291.00	PLAN INFRASTRUCTURES EAU POTABLE (PIEP)	8 060.00			
14291.99	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	-3 698.20			
145	PARTICIPATIONS	6 120.00		6 120.00	
14540.00	CAPITAL-ACTIONS SAIDF	6 120.00		6 120.00	
1	TOTAL ACTIFS	1 562 295.91		751 389.60	

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – BILAN – PASSIFS

Libellé		Comptes 2022		Comptes 2021	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
20	CAPITAUX DE TIERS		605 615.07		73 547.60
200	ENGAGEMENTS COURANTS		35 700.83		
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION		13 917.52		13 547.60
2068	SUBVENTIONS		519 996.72		
20860	CAISSE DE PRÉVOYANCE PERSONNEL ETAT FR				24 000.00
2091	RÉSERVE PC		36 000.00		36 000.00
29	CAPITAL PROPRE		956 680.84		677 842.00
290	FINANCEMENT SPÉCIAUX		-22 599.74		183 713.61
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT		206 635.28		
299	RÉSULTATS CUMULÉS		626 128.39		494 128.39
2990	RESULTAT 2022		146 516.91		
2	TOTAL PASSIFS		1 562 295.91		751 389.60

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – RÉCAPITULATIF COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	110 940.97	31 117.65	101 494.01	31 751.00	82 495.02	28 239.50
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	17 073.33	5 059.35	20 439.15	7 000.00	22 927.10	5 775.05
2	FORMATION	285 576.80	1 330.00	296 818.66		279 918.35	380.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2 276.50		2 516.00		2 757.45	
4	SANTÉ	100 657.65	1 895.70	100 295.95	1 300.00	93 388.15	2 355.20
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	101 212.83		101 004.40		92 475.85	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	65 756.24	15 356.58	67 543.46	15 356.58	34 263.25	524.00
7	PROTECTION DE L'ENV. AMÉNAG. TERRITOIRE	94 071.43	80 698.65	70 783.66	71 372.20	70 284.89	66 626.15
8	ECONOMIE PUBLIQUE	4 225.50	750.00	4 140.00	750.00	2 871.00	
9	FINANCES ET IMPÔTS	-11 667.78	780 432.45		630 617.30	82 039.68	743 512.95
	TOTAL	770 123.47	916 640.38	765 035.29	758 147.08	763 420.74	847 412.85
	BÉNÉFICE / EXCÉDENT		146 516.91	-6 888.21			83 992.11

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	110 940.97	31 117.65	101 494.01	31 751.00	82 495.02	28 239.50
011	Législatif	7 133.90		10 950.00		9 497.20	
012	Exécutif	5 823.05		11 400.00		4 865.90	
021	Administration des finances et contributions	63 324.50		48 710.00		52 801.45	
022	Services généraux, autres	23 916.36	5 841.65	18 500.00	1 125.00	15 817.12	11 573.50
029	Immeubles administratifs	10 743.16	25 576.00	11 934.01	30 626.00	-486.65	16 666.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	17 073.33	5 059.35	20 439.15	7 000.00	22 927.10	5 775.05
14	Questions juridiques	2 807.43		4 150.85		2 605.30	
15	Service du feu	5 984.10	4 159.35	8 884.00	4 500.00	8 240.60	4 525.05
16	Défense civile	8 281.80	900.00	7 404.30	2 500.00	12 081.20	1 250.00
2	FORMATION	285 576.80	1 330.00	296 818.66		279 918.35	380.00
211	Ecole enfantine	16 612.00		16 705.95		16 949.20	
212	Ecole primaire	84 207.55	1 330.00	81 888.70		75 337.75	380.00
213	Ecole du cycle d'orientation	99 051.60		104 901.12		96 743.75	
214	Ecole de musique	2 740.55		2 123.25		1 972.10	
217	Bâtiments scolaires	16 866.00		12 497.49		19 002.95	
218	Accueil extra-scolaire			8 500.00		6 924.70	
219	Frais scolarité obligatoire	26 675.85		29 725.80		26 549.10	
22	Ecoles spécialisées	37 897.45		38 976.35		34 827.00	
23	Formation professionnelle initiale	1 525.80		1 500.00		1 611.80	

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – COMPTES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

Libellé		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2 276.50		2 516.50		2 757.45	
32	Culture			200.00		529.40	
34	Sport	2 276.50		2 316.50		2 228.05	
4	SANTÉ	100 657.65	1 895.70	100 295.95	1 300.00	93 388.15	2 355.20
41	Hôpitaux	66 601.75		65 699.15		63 882.10	
42	Soins ambulatoires	31 692.05		32 683.90		27 150.85	
43	Prévention	2 363.85		1 912.90	1 300.00	2 355.20	2 355.20
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	101 212.83		101 004.40		92 475.85	
52	Invalidité	59 253.70		60 357.60		57 892.45	
54	Famille et jeunesse	16 822.23		15 318.50		10 471.60	
55	Chômage	3 723.00		3 757.00		3 706.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	21 413.90		21 571.30		20 405.80	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	657 56.24	15 356.58	67 543.46	15 356.58	34 263.25	524.00
61	Circulation routière	57 100.24	15 356.58	58 632.46	15 356.58	32 662.25	524.00
62	Transports publics	8 656.00		8 911.00		1 601.00	

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – COMPTES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

Libellé		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION DE L'ENV. AMÉNAG. TERRITOIRE	94 071.43	80 698.65	70 783.66	71 372.20	70 284.89	66 626.15
71	Approvisionnement en eau	18 528.20	18 528.20	13 886.00	16 140.00	10 954.65	10 954.65
72	Traitement des eaux usées	29 441.60	29 441.60	31 754.41	33 232.20	27 788.55	27 788.55
73	Gestion des déchets	37 655.78	26 476.85	21 700.00	22 000.00	29 165.69	26 942.95
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	65.55		150.00			
77	Protection de l'environnement, autres	1 544.80	50.00	2 360.00		1 287.50	600.00
79	Aménagement du territoire	6 835.50	6 202.00	933.25		1 088.50	340.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	4 225.50	750.00	4 140.00	750.00	2 871.00	
81	Agriculture	1 055.00		800.00		950.00	
82	Sylviculture	3 170.50	750.00	3 140.00	750.00	1 921.00	
85	Industrie, artisanat et commerce			200.00			
9	FINANCES ET IMPÔTS	-11 667.78	780 432.45		630 617.30	82 039.68	743 512.95
91	Impôts		655 191.55		527 472.00	-4 043.00	650 084.35
93	Péréquation financière		86 596.00		86 596.00		77 439.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres		15 685.40		16 549.30		15 989.60
96	Administration de la fortune et de la dette	504.80				266.77	
99	Postes non ventilables	-12 172.58	22 959.50			85 815.91	
	TOTAL	770 123.47	916 640.38	765 035.79	758 147.08	763 420.74	847 412.85
	BÉNÉFICE / EXCÉDENT		146 516.91	-6 888.21			83 992.11

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – RÉCAPITULATIF COMPTES D'INVESTISSEMENT

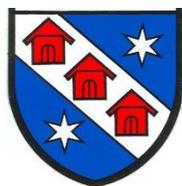
Libellé	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE					
2	FORMATION	1 832.35		6 859.10	2 495.95	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS					
4	SANTÉ					
5	PRÉVOYANCE SOCIALE					
6	TRAFIC ET COMMUNICATIONS	29 021.75	70 000.00	216 000.00	154 953.20	
7	PROTECTION DE L'ENV. AMÉNAG. TERRITOIRE	1 952.05		33 667.55	6 332.45	
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL	32 806.15	70 000.00	256 526.65		163 781.60
	EXCÉDENT		32 806.15	256 526.65		163 781.60

COMPTES 2022 (SUITE)

COMPTES 2022 – COMPTES D'INVESTISSEMENT

Libellé		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	FORMATION	1 832.95		6 859.10		2 495.95	
217	Bâtiments scolaires						
	Etude préliminaire construction nouvelle école	1 832.95		6 859.10		2 495.95	
6	TRAFIC ET COMMUNICATIONS	29 021.75	70 000.00	216 000.00		154 953.20	
61	Circulation routière						
	Aménagements trottoirs + arrêt de bus			158 000.00		169.55	
	Réfection Route de la Neirigue Marquage et signalisation	29 021.75	70 000.00	58 000.00		154 783.65	
7	PROTECTION DE L'ENV. AMÉNAG. TERRITOIRE	1 952.05		33 667.55		6 332.45	
79	Aménagement du territoire						
	Plan aménagement local PAL	1 952.05		33 667.55		6 332.45	
	TOTAL	32 806.75		256 526.65		163 781.60	
	EXCÉDENT		32 806.75	256 526.65		163 781.60	

RAPPORT DE GESTION



COMMUNE DE GRANGETTES-PRÈS-ROMONT

RAPPORT DE GESTION 2022

La réfection de la Route de la Neirigue a été terminée en 2022. Cet investissement a été payé par les liquidités communales. Une subvention nous a été accordée par la Patenschaft.

Une nouvelle balustrade a été mise en place à la déchetterie.

Le projet du trottoir est toujours en cours. Le Conseil communal a dû fournir des données complémentaires aux services de l'Etat de Fribourg, ce qui retarde le début des travaux.

Le Conseil communal

Grangettes, le 1^{er} mars 2023

APPROBATION DES STATUTS

Tous les statuts sont disponibles pour consultation à l'Administration communale ou sur le site internet www.grangettes-pres-romont.ch.



MODIFICATION DE L'ARTICLE 27 DES STATUTS DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE LA GLÂNE ET DE LA NEIRIGUE ABVGN

L'adaptation des statuts permettra à l'ABVGN de mener à bien les divers travaux d'études en général et tout particulièrement ceux concernant la future Station d'épuration régionale, du fait de ne pas dépendre des décisions des deux autres associations (AEGN-AIMPGPS) dont les communes membres sont les mêmes.

CHŒUR MIXTE LA CÉCILIE DE GRANGETTES

Après un hiver de répétitions, un printemps d'espérance, voici que l'automne s'annonce des plus festifs. En effet, notre chœur s'apprête à fêter son demi-siècle.

Sous la direction de Jean-Marie Hirt, nous préparons avec grand plaisir la Petite Suite québécoise de Marie Bernard. Pour ce faire, quelques personnes ont rejoint nos rangs afin de nous renforcer.

Un comité d'organisation a été mis sur pied sous la présidence de Willy Schorderet. Nous vous proposons de venir fêter ce demi-siècle avec nous les 5, 6, 7 et 8 octobre 2023 à Grangettes.

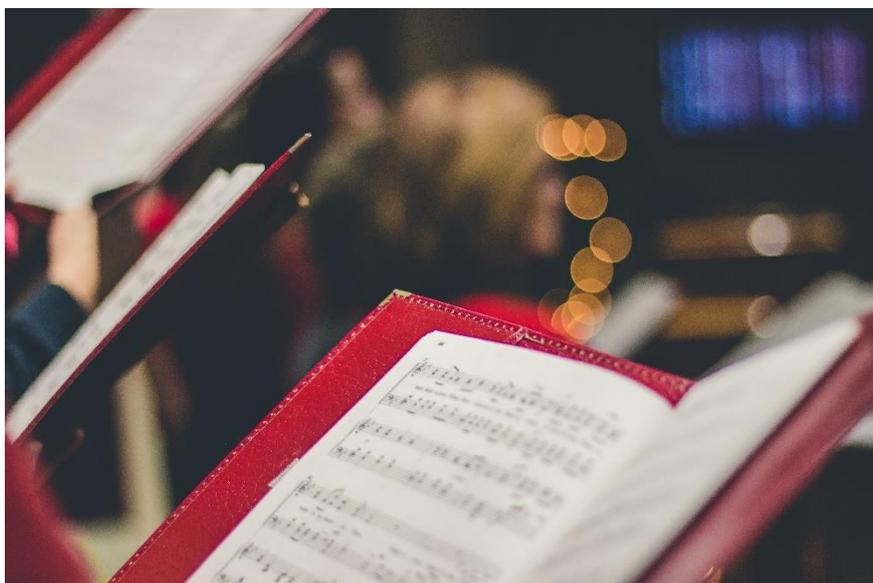
Le jeudi soir, nous débiterons avec un grand loto dans la cantine au centre du village. Les vendredi et samedi, seront consacrés à nos deux concerts avec en deuxième partie, le vendredi le Chœur d'hommes Pyéji et le samedi La Chanson du Pays de Gruyère. Ces deux concerts se dérouleront à l'église de Grangettes. Les soirées se poursuivront à la cantine.

Le dimanche sera solennel avec la messe au cours de laquelle nous décernerons deux médailles Bene Merenti, à Mme Ariane Olofsson et Mme Evelyne Jaquet.

Nous espérons vous voir nombreux durant ces festivités et partager avec vous un weekend plein de joie et de bonheur.

Amitiés de votre Chœur

*Cécile Menoud
Présidente*



GRANGETTES S'ANIME

Grangettes s'anime !

Pour tous les habitants de Grangettes

SOIRÉE CERVELAS AU COIN DU FEU

QUAND : vendredi 30 juin dès 18h30

OÙ : au jeu de Quille (50m plus haut que la benne à gazon)

QUOI :

- soirée familiale et conviviale autour du feu
- possibilité de griller
- chacun prend sa nourriture et sa vaisselle
- boissons en vente sur place
- en cas de mauvais temps la soirée sera annulée.

Plus d'informations par WhatsApp et sur le site internet de la commune dès mercredi 28 juin.



Pour toutes informations complémentaires que vous pourriez souhaiter, vous pouvez contacter Céline Roch au 076 374 11 81.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette soirée.

Céline, Dania & Héloïse

**REJOIGNEZ NOTRE GROUPE****WHATSAPP**

- ✓ Recevez toutes les dernières informations.
- ✓ Uniquement destiné à la **transmission d'informations** (pas de discussions possibles).
- ✓ Si vous souhaitez **être intégré**, n'hésitez pas à **contacter** l'une d'entre nous.



PEDIBUS

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus.

Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.

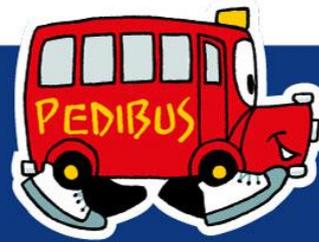
Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Pas encore de ligne Pedibus dans la commune, c'est le moment d'agir !

Contactez-nous <mailto:fribourg@pedibus.ch>



La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe et vous soutient: fribourg@pedibus.ch
076 430 05 58 – www.pedibus.ch



Pour une mobilité
d'avenir



PRO SENECTUTE – THÉ DANSANT

Thé dansant

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
100 ans

Vendredi 12 Mai 2023 de 14h00 à 17h30
Salle communale, 1687 la Joux

Entrée CHF 5. —
Boissons et pâtisseries sucrées / salées | Animation par Jojo-Music

Organisé par : Pro Senectute Fribourg, groupe de la Glâne
Plus d'informations : romanensfernande@bluewin.ch

⊕ Cette activité est subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

CARTECULTURE



Participer à la vie culturelle, sportive et de loisir malgré un petit budget.

Vous voulez profiter de la vie culturelle à petit prix ? La CarteCulture de Caritas Fribourg est faite pour vous !

Qu'est-ce que la CarteCulture ?

Cette carte permet aux personnes à petit budget de profiter de rabais d'au moins 30% sur des activités telles que le cinéma, la piscine, les musées, le théâtre, les concerts, les abonnements de journaux, etc.

Qui peut bénéficier de la CarteCulture ?

Vous pouvez obtenir la CarteCulture si vous bénéficiez d'une réduction des primes d'assurance maladie, des prestations complémentaires de l'AVS / l'AI, de l'aide sociale, d'une bourse d'études ou si vous avez une saisie de salaire de 9 mois ou plus.

Quelles sont les offres de la CarteCulture ?

La liste des partenaires et des offres sont référencés sur le site www.carteculture.ch/fribourg-et-region.

Bénéficiez par exemple de :

- 50% de réduction à Equilibre-Nuithonie de Fribourg ;
- 35% de réduction pour l'Estivale Open Air d'Etavayer ;
- 50% sur les spectacles du cirque Knie ;
- 30% de réduction sur les abonnements à La Lanterne Magique ;
- la gratuité des entrées à plusieurs musées du canton ;
- 30% sur les entrées au Papiliorama de Chiètres ;
- 40% sur les entrées au théâtre La Malice de Bulle ;
- l'accès aux Epicerie Caritas, etc.

Comment fonctionne la CarteCulture ?

Pour bénéficier des réductions, vous devez présenter votre carte à la caisse des partenaires de la CarteCulture lors de l'achat de votre bien ou service.

Combien coûte la CarteCulture ?

La CarteCulture est gratuite et valable une année. Vous pouvez l'utiliser dans le canton de Fribourg ainsi que dans le reste de la Suisse. Pour toute information complémentaire, contactez Caritas Fribourg au 026 321 18 54.



Formulaire à remplir :



OUI, JE COMMANDE LA CARTECULTURE

Offre valable pour les communes ayant adhéré à la CarteCulture.

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____

 Date de naissance _____
 Téléphone _____
 E-mail _____

Je souhaite recevoir la newsletter par courriel

Documents à joindre:

1. Photo-passeport (veuillez inscrire votre nom et prénom au verso de la photo)
2. Décision d'octroi d'une réduction de primes d'assurance maladie ou décision d'octroi d'une bourse ou dernier avis de taxation et attestation de baisse de revenu ou attestation de baisse de salaire.

Date: _____ Signature: _____

Veuillez envoyer le formulaire à l'adresse suivante:
 Caritas Fribourg / CarteCulture
 Rue de Morat 8 – 1700 Fribourg

Inscription en ligne et information:
www.carteculture.ch/fribourg
 026 321 18 54 ou info@caritas-fr.ch



DÉCHETS ENCOMBRANTS

Afin d'offrir un meilleur service, les citoyennes et citoyens de Grangettes, lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021 ont accepté la proposition d'externaliser la gestion des déchets encombrants à l'entreprise « Centre de tri Romont SA » et de supprimer les deux récoltes annuelles.

INFORMATIONS UTILES

- Centre de Tri de Romont SA, Route de la Maillarde 9, 1680 Romont
!! Attention !! A ne pas confondre avec la déchetterie communale de Romont
- Ouvert à tous les habitants de Grangettes
- Pour tous les types de déchets (encombrants, béton propre, cailloux, bois, ferrailles...)
- A amener par vos soins
- Mode de paiement : Cash – Mastercard – Visa (*Montant en-dessous de CHF 40.- paiement cash*)

JOURS ET HEURES D'OUVERTURES 2023

Du 3 avril au 31 octobre	du lundi au vendredi	9h00 à 11h45 / 13h15 à 17h00
Du 2 novembre au 29 décembre	du lundi au vendredi	9h00 à 11h45 / 13h15 à 16h15

OUVERTURES DU SAMEDI DE 8H00 À 11H45 :

27 mai 2023
17 juin 2023
22 juillet 2023
9 septembre 2023
21 octobre 2023
25 novembre 2023
16 décembre 2023

LE CENTRE DE TRI EST FERMÉ

DURANT LES JOURS FÉRIÉS ET PONTS SUIVANTS :

Ascension – JE 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte – LU 29 mai 2023
Fête Dieu – JE 8 juin 2023
Fermeture avancée – VE 28 juillet 2023 fermeture à 11h
Fête nationale – LU 31 juillet et MA 1^{er} août 2023
Assomption – LU-MA 14-15 août 2023
Toussaint – ME 1^{er} novembre 2023
Immaculée Conception – VE 8 décembre 2023
Fin d'année – VE 29 décembre 2023 fermeture à 11h

RECYCLER LES PLASTIQUES MÉNAGERS

Le Centre de Tri propose également de recycler les plastiques ménagers tels que gobelets, bouteilles (boissons, huiles, vinaigre, lessives, shampoings), films fraîcheur, sacs de transports, briques alimentaires (Tetra Pak p.ex. brique de lait, soupe, jus de fruit...) et collabore avec une entreprise suisse pour le recyclage.

Des rouleaux de sacs spéciaux ont été conçus à cet effet. Si vous le désirez, vous pouvez en acheter à la déchetterie communale ainsi qu'au magasin de la Laiterie de Grangettes. Le retour des sacs se fera au Centre de Tri de Romont, par vos propres moyens (**aucun sac ne sera pris en charge à la déchetterie communale**).

Il s'agit d'une proposition du Conseil communal et non d'une obligation. A noter qu'il est plus avantageux pour le citoyen de collecter ses plastiques plutôt que de les mettre dans les sacs taxés officiels. Le Conseil communal vous encourage à tester cette démarche.

Prix de vente des rouleaux de sacs (p/10 pcs) :

60 litres → CHF 23.-
110 litres → CHF 45.-

